

Rapport d'inspection prévu par la
Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District d'Ottawa

347, rue Preston, bureau 410
Ottawa, ON K1S 3J4
Téléphone : 877 779-5559

Rapport public initial

Date d'émission du rapport : 19 juillet 2024

Numéro d'inspection : 2024-1240-0004

Type d'inspection :

Autre

Titulaire de permis : Genesis Gardens Inc.

Foyer de soins de longue durée et ville : Foyer St-Viateur Nursing Home,
Limoges

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu à l'extérieur du foyer aux dates suivantes : 16 et 19 juillet 2024.

L'inspection concernait :

- le registre n° 00121143 – attestation annuelle de planification des mesures d'urgence en suspens

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Foyer sûr et sécuritaire

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

AVIS ÉCRIT : Attestation de plan de mesures d'urgence

Problème de conformité n° 001 – Avis écrit aux termes de la disposition 154 (1) 1 de la LRSLD (2021).

Non-respect du paragraphe 270 (3) du Règl. de l'Ont. 246/22.

Attestation

Paragraphe 270 (3) Le titulaire de permis veille à ce que l'attestation soit présentée une fois par année au directeur.

**Rapport d'inspection prévu par la
Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée**

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District d'Ottawa

347, rue Preston, bureau 410
Ottawa, ON K1S 3J4
Téléphone : 877 779-5559

Le titulaire de permis n'a pas veillé à ce que le formulaire d'attestation de la planification annuelle des mesures d'urgence 2023 fût préparé et soumis au directeur.

Sources :

Formulaire d'attestation de la planification des mesures d'urgence 2023 du foyer; programme de prévention et contrôle des infections (PCI) mis à jour; note de service au secteur datée du 14 novembre 2022; entretiens avec l'administratrice ou l'administrateur.

[502]